



Avolsheim info

Bulletin d'information de la commune n° 52 - 15 septembre 2015

Sommaire

| | |
|------------------------------|------|
| Le mot du Maire | p. 1 |
| Conseil Municipal des Jeunes | p. 1 |
| EARL KISTLER | p. 2 |
| Règles d'urbanisme | p. 2 |
| Réunion fleurissement | p. 2 |
| Réunions compostage | p. 2 |
| Ca se passe à l'école | p. 3 |
| Périscolaire | p. 3 |
| Bibliothèque | p. 3 |
| Dates à retenir | p. 4 |
| Etat civil | p. 4 |
| Infos paroissiales | p. 4 |
| Sortie vélo de la Com-Com | p. 4 |
| Exposition de tableaux | p. 4 |
| Don du sang | p. 4 |
| Rentrée au club de gym | p. 4 |

Nouveaux électeurs : pour pouvoir voter lors des élections régionales des 6 et 13 décembre, vous devrez être inscrits sur les listes électorales **le 30 septembre au plus tard.**

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers habitants.

Après ce bel été, nous voilà revenus à nos tables de travail !

Nous déposerons fin du mois notre dossier de mise en accessibilité. Le principal problème se situe à la Mairie. Elle est certes très belle et en position centrale dans le village, mais la mise en œuvre d'un accès pour les personnes handicapées s'avère extrêmement complexe et risque de dénaturer le bâtiment. La commission, menée par l'adjoint Pascal GEHIN, a donc étudié plusieurs options, dont celles d'une nouvelle construction, ou d'une construction mutualisée avec nos villages voisins qui rencontrent le même type de difficultés techniques. Mais l'attachement à notre village et à sa mairie ont été les plus forts et c'est à une majorité de 10 voix que le conseil municipal s'est prononcé pour le maintien du bâtiment actuel.

Le prochain conseil municipal accueillera pour la première fois les 9 jeunes qui se sont engagés lors de la création officielle du Conseil Municipal des Jeunes, le 29 août dernier. Nous aurons notamment à nous prononcer sur la première partie d'un projet de stationnement, qui sera présentée par la commission menée par l'adjointe Sandrine PODDA : un sujet difficile mais oh combien indispensable !

Je tiens, pour conclure, à remercier toutes celles et ceux qui ont offert, soigné et arrosé les fleurs, et ce, malgré la canicule et les destructions par les fouines.

Belle rentrée à toutes et à tous !

Votre Maire, Françoise HAUSS



Conseil Municipal des Jeunes : Ils ont dit OUI !!!

Camille, Clara, Corentin, Guillaume, Maxime, Rayane, Robin, Rosalie, Victoria sont, depuis le 29 août, les membres du 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes d'Avolsheim. Au cours d'une cérémonie d'intronisation en présence de leurs parents et de l'équipe municipale, chacun d'eux s'est solennellement engagé à participer à la vie locale pendant une durée de 2 années. Ils apporteront ainsi le regard de la jeunesse sur le fonctionnement de notre commune. Depuis le début de l'année, vous les avez déjà vus participer activement aux différents événements de la vie de notre village et il est certain que leur présence apportera un souffle nouveau à Avolsheim. Réservez-leur un chaleureux accueil !



Le Maire Françoise HAUSS a tenu à féliciter les jeunes conseillers pour leur engagement.





La culture de la vigne de père en fils...

Notre rubrique sur les professionnels d'Avolsheim s'intéresse aujourd'hui à la vigne. Nous avons rencontré Marc KISTLER, qui a repris l'exploitation familiale en 1999 et qui continue à développer les vignes. Celles-ci couvrent aujourd'hui une superficie de 8 hectares. L'exploitation comprend également 20 hectares de céréales, mais l'activité principale de Marc reste la vigne. Il en réserve 2 hectares au crémant, qui se composent principalement d'Auxerrois et de Pinot Gris, et de Pinot Noir pour le crémant rosé.

Parmi les 7 cépages alsaciens (Sylvaner, Pinot Blanc, Riesling, Muscat, Pinot Gris, Gewurztraminer et Pinot Noir), seul le Muscat n'est pas cultivé par Marc. Une fois récolté, le raisin, matière première pour la confection du vin, est vendu à la Cave du Roi Dagobert.

Ci-contre à gauche : Marc KISTLER, en compagnie de Françoise HAUSS, pendant les vendanges.

L'avis du Spécialiste :

Nous avons interrogé Marc : "Nous sommes en pleine période des vendanges. Comment sera la récolte 2015 ?"

" Cette année, l'été chaud et sec a perturbé la floraison, explique Marc. Mi-juillet, le raisin était en retard sur sa croissance, surtout dans les coteaux. La coulure et le millerandage, 2 phénomènes qui impactent la fécondation des fleurs, ont en effet fait des leurs. Heureusement, la météo des semaines suivantes a permis au raisin de poursuivre correctement sa floraison, assurant finalement un bon rendement et une bonne qualité. L'état sanitaire est correct, contrairement à l'année dernière où la mouche *suzukii* avait attaqué le fruit. "

Nul doute que le bon raisin récolté donnera un bon vin.

Si vous êtes intéressés pour participer aux prochaines vendanges en 2016, Marc vous invite à le contacter fin juillet / début août, puisque la récolte des baies a généralement lieu dans la 1^{ère} quinzaine de septembre.

Artisans, commerçants, professionnels d'Avolsheim, cette rubrique gratuite est pour vous ! Nous vous proposons de vous aider à vous faire connaître en vous consacrant un article de présentation de votre activité. Contactez-nous (pascal.gehin@avolsheim.fr).

REGLES A RESPECTER POUR VOS TRAVAUX

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme (article R421-9 et suivants), tous les travaux, qu'ils portent sur une construction nouvelle ou existante, sont soumis à autorisation (sauf ceux créant moins de 5m² de surface de plancher).



Tous les projets de construction (notamment les clôtures, pose de panneaux photovoltaïques, fenêtres de toit, changement de tuiles, portes et fenêtres, ravalement de façade...) doivent donc faire l'objet du dépôt d'un dossier de demande auprès de la mairie, pour validation.

Pour faire l'objet d'une autorisation, les projets déposés devront notamment être conformes aux dispositions du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en vigueur.

Selon la nature du projet, le type de dossier à déposer sera soit une déclaration préalable, soit un permis de construire ou de démolir, soit un permis d'aménager. L'instruction de ces demandes est assurée conjointement avec le SDAUH (Secteur Départemental Aménagement Urbanisme et Habitat).

Attention : la réalisation des travaux faisant l'objet de la demande ne saurait être mise en œuvre avant la délivrance d'une autorisation émanant de la mairie.

De plus, les travaux réalisés sans autorisation, ou non conformes à l'autorisation délivrée, constituent une infraction au Code de l'urbanisme et sont susceptibles de faire l'objet de poursuites judiciaires.

Pour toute information, renseignez-vous auprès de la mairie.

Liens utiles :

- Site du Ministère du Logement et de l'Égalité de territoires :
⇒ <http://www.territoires.gouv.fr/Les-demarches-a-entreprendre-pour>
- Site du Conseil Général du Bas-Rhin (consultation du P.L.U.) :
⇒ <http://www.bas-rhin.fr/territoires>

Embellissement et fleurissement, soirée débat et projet d'association



Vous aimez votre village, vous trouvez important qu'il soit mis en valeur, fleuri, gai et qu'il vous apporte un cadre de vie agréable ; vous souhaitez y contribuer, donner votre avis, apporter des idées nouvelles en termes d'embellissement... alors venez nombreux à la soirée organisée sur ce thème le mardi 13 octobre à 19 h 30 à l'école du Schlotten. Elle sera notamment l'occasion de réfléchir ensemble au projet de création d'une association pour l'embellissement du village. Un buffet sera offert pour clôturer la soirée.

Le compostage : un geste 100 % naturel

Vous cherchez une solution pour éliminer vos déchets végétaux sans aller à la déchèterie : Pensez compostage!

Venez découvrir le compostage ou approfondir vos connaissances, lors d'une des animations proposées par le Sélect'Om à 19 h 30 :

- 24 septembre à l'école d'Avolsheim
- 1^{er} octobre à la Mairie d'Oberhaslach
- 15 octobre à la Mairie de Grendelbruch
- 22 octobre à la Halle des Marchés à Rosheim

Que se passe-t-il à l'école ?

C'est la rentrée des classes !!!



Alain STEINMETZ et sa classe de CP

L'effectif des élèves du RPI est en légère hausse par rapport à l'année 2014/2015, avec 155 écoliers inscrits à la rentrée : 80 à l'école d'Avolsheim et 75 à l'école de Wolxheim.

à Avolsheim

- 29 élèves en maternelle
- 22 élèves en CP
- 29 élèves en CE2/CM1

à Wolxheim

- 28 élèves en maternelle
- 25 élèves en CE1
- 22 élèves en CM2

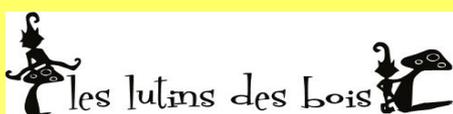


Chantal BELHASSENA et la classe de CE2 / CM1



Anne SIEBERT, Nathalie SCHMITT et les maternelles d'Avolsheim

A l'école d'Avolsheim, cette année est marquée par un tout nouveau projet d'école pour les trois ans à venir. Il a pour thème : "**Le vivre ensemble au service des apprentissages**". Dans une société souvent trop individualiste, le projet invitera les élèves à s'ouvrir à la richesse de l'autre et à coopérer pour affronter toutes les difficultés de la vie ! Les actions menées seront présentées lors du 1^{er} conseil d'école pour validation fin octobre.



Date à retenir :
Assemblée Générale
le 6 octobre 2015 à 20 h.

Toute notre équipe est prête à repartir pour une nouvelle année pleine de créativité, d'imagination, de bricolages et d'apprentissage !!

Cet été, nos petits Lutins ont eu l'occasion de participer à une semaine "Bande-dessinée" avec une sortie au Cinéma pour voir les Minions, et une semaine autour d'expériences scientifiques et de jeux d'Eau. La sortie aux Naïades avec son parcours pieds-nus a été très appréciée !!



La prochaine semaine de Centre de Loisirs sera du 19 au 23 octobre, sur le thème "Les Incroyables Talents" (une sortie au Vaisseau est prévue). Les dossiers d'inscription seront à déposer à partir du 1er octobre.

Venez visiter notre nouveau site Internet pour toute information : www.lutinsdesbois67.fr, et rejoignez notre groupe Lutins des Bois sur Facebook pour visualiser les créations de vos enfants !!

INFOS BIBLIOTHEQUE

Nouveaux horaires

Depuis le 1^{er} septembre, la bibliothèque vous accueille :

- tous les mercredis de 11 h à 12 h, et en semaines paires* :
 - les vendredis de 15 h 30 à 16 h 30
 - les samedis matins de 11 h à 12 h.
- en semaines impaires* :
- les vendredis de 15 h 30 à 18 h 00.

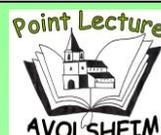
*Le numéro de la semaine est généralement inscrit sur le calendrier. Exemple : le samedi 3 octobre est en semaine 40, donc paire. La bibliothèque sera ouverte de 11 h à 12 h.

La Bibliothèque fête la rentrée !

Nous vous invitons à nous retrouver le samedi 26 septembre de 14 h à 17 h 30. Au programme de cet après-midi récréatif : lectures à deux voix, ateliers de bricolage et goûter.

En attendant, nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée, et une très belle année scolaire aux enfants !

L'équipe de la bibliothèque



A noter dans vos agendas :



19 & 20 sept. : **Exposition de toiles** allée du Dompeter
24 sept. : **Infos compostage** à 19 h 30 à l'école
26 sept. : **Après-midi récréatif** à 14 h - bibliothèque
27 sept. : **Vélo-tour** - sur les pistes cyclables du secteur
30 sept. : **Date limite** - inscription sur listes électorales
5 oct. : **Don du Sang** - 18 à 20 h 30 à Soultz les Bains
6 oct. : **Assemblée générale** à 20 h - Lutins des Bois
13 oct. : **réunion fleurissement** à 19 h 30 à l'école

ETAT CIVIL :

Naissances

14 juil. **Julie Elisabeth Claudia CHESNET**
25 août **Till Adrien Charlie DELBET**

Anniversaire

1^{er} nov. **Anne-Marie SCHNEIDER** 85 ans

Décès

18 juil. **Marc DOUVIER** 67 ans

Rencontres autour du Dompeter

Dans un site d'exception, l'Art entre en symbiose avec la nature. Quatre artistes accrochent leurs œuvres sur les arbres de la magnifique allée menant au Dompeter. Cette exposition aura lieu les 19 et 20 septembre, lors des journées du patrimoine, et restera en place plusieurs semaines. Entrée libre, horaires : de 10 h à 19 h. Contact : M-Christine HIRSCH 06.77.34.96.93.



Circulation perturbée le 19 septembre

En raison d'un mariage et de l'exposition citée ci-dessus, la circulation vers le Dompeter sera déviée par le lotissement Ste Pétronille, puis par la piste cyclable le samedi 19 après-midi.

Collecte de sang

Donner son sang sauve des vies, mais savez-vous que pour faire face aux besoins, 8 000 dons par jour sont nécessaires ? Ces dons doivent de plus se faire régulièrement car le sang a une durée de vie limitée (42 jours pour les globules rouges) et aucun produit artificiel n'a encore été trouvé pour le remplacer.

Aussi, si vous le pouvez, vous êtes invité à la **prochaine collecte de sang qui aura lieu le mardi 5 octobre 2015 de 18 h à 20 h 30 dans le hall des sports de Soultz-les-Bains.**



Vélo Tour 2015 de la Com-Com

Voici une belle activité pour un dimanche d'automne.

Le 27 septembre, la Communauté de Communes de la Région Molsheim-Mutzig organise son 13^{ème} Vélo-Tour.

5 circuits de différents niveaux sont proposés. Les inscriptions sont gratuites ; un bon pour une collation ainsi qu'un cadeau (dans la limite des stocks disponibles) seront remis à chaque inscrit.

4 points de départ : Mutzig à proximité du Dôme, Molsheim au parking du cimetière du Zich, Altorf au stade de foot, Duppigheim au dojo rue du stade.

5 points de ravitaillement au long des circuits, à Dorlisheim, Dachstein, Wolxheim, Ernolsheim et Duttlenheim.

Des animations seront également proposées à Mutzig, Molsheim, Altorf et Duppigheim. Vous trouverez le détail de cette édition du Vélo-Tour sur le site www.cc-molsheim-mutzig.fr.



Communauté de paroisses Sainte Edith Stein « Bruche, collines et coteaux »

Dim 27/09 à 10 h, messe dominicale.
Dim 11/10 à 10 h, messe dominicale
Dim 25/10 à 10 h, messe dominicale
Dim 01/11 à 10 h, messe solennelle puis prière au Dompeter et bénédiction des tombes.



En bref

- La messe de rentrée pour notre communauté de paroisses sera célébrée **en l'honneur de Sainte Edith Stein, le samedi 3 octobre à 18 h 30 à Ernolsheim**. Elle se terminera par la bénédiction des cartables des enfants et se poursuivra par un verre de l'amitié.

- Un voyage paroissial en direction de **l'Abbaye de St Maurice en Suisse**, qui fête cette année les 1 500 ans de sa fondation, est en préparation ! Il aura lieu **les samedi 24 et dimanche 25 octobre**. Au programme : Fribourg (Suisse) : visite de la ville, dîner et nuitée. St Maurice : journée à l'Abbaye, messe, découverte, repas. Retour dans la soirée du dimanche.

Pré-inscriptions dès à présent au presbytère lors des permanences **AVANT LE 20 SEPTEMBRE** ! Des précisions seront publiées sur la feuille hebdomadaire d'informations paroissiales.

P. Michel STEINMETZ, curé.

Le Club de Gym fait sa rentrée

Une nouvelle année commence pour le club "GYM AVOLSHEIM" qui propose des cours de gymnastique pour les enfants de 3 à 8 ans, ainsi que des cours de step et de gym form' détente pour les adultes, à l'école, aux horaires et tarifs suivants :

| | | | |
|--------------|----------------------|---------------------------|---------|
| - Lundi : | de 19 h 45 à 20 h 45 | step adultes | 90 €/an |
| - Mercredi : | de 16 h 30 à 17 h 30 | baby gym pour les 3/4 ans | 80 €/an |
| - Mercredi : | de 17 h 45 à 18 h 45 | baby gym pour les 5/8 ans | 80 €/an |
| - Jeudi : | de 19 h 45 à 20 h 45 | form'détente pour adultes | 90 €/an |
| - Vendredi : | de 19 h 45 à 20 h 45 | form'détente pour adultes | 90 €/an |

Pour 2 cours adulte différents dans la semaine, 145 € pour la saison.
Pour 2 enfants d'une même famille, réduction pour l'aîné de 10 €.

Pour toute inscription, il vous sera demandé de produire un certificat médical daté de moins de 2 mois, une attestation d'assurance et une photo d'identité. L'accès au cours se fera par ailleurs uniquement avec des patins d'intérieur.

Pour tout renseignement et inscription, contactez Fabienne au 06.72.71.09.05 ou par mail à gym.avolsheim@laposte.net.

Cela ne coûte rien d'essayer ! Au plaisir de vous accueillir.

